



CONSIGNES ET SÉCURITÉ

- Préservez la nature • Restez sur les chemins • Emportez vos déchets
- Gare aux tiques. La tique peut transmettre des maladies parfois graves (dont la maladie de Lyme...).
- Attention aux fruits. Evitez la cueillette et la consommation de petits fruits en forêt qui peuvent transmettre des maladies.
 - Chasse au bois. Evitez le jeudi de mi-octobre à fin février.
- Animaux domestiques. Chiens en laisse du 15 avril au 30 juin.
 - Véhicules à moteur interdits • Feux non autorisés

NUMÉROS D'URGENCE



CONTACT

Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche
 Tél. 03 80 90 80 44 | contact@ccpouillybligny.fr
www.ccpouillybligny.fr



LE BOIS ROYAL DE PIERRE SAUX

Forêt aménagée de la Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche

Ne pas jeter sur la voie publique



LE BOIS ROYAL DE PIERRE SAUX UNE FORÊT À DÉCOUVRIR

UN MASSIF DE 204 HECTARES

- Acheté en 2016 par la Communauté de communes
- Point culminant de la montagne dijonnaise avec deux sommets à 641 m
- Un peuplement forestier très riche

UNE FORÊT DURABLE

- Production et valorisation du bois
- Protection des sols et de la biodiversité
- Respect des écosystèmes
- Site Natura 2000 de protection des oiseaux
- Accueil du public

POUR APPRENDRE ET DÉMONTRER

- Dix stations avec les essences, la flore et la faune locale, un sentier pieds nus
- Dix espèces locales aux vertus médicinales et culinaires
- Un circuit pour parcourir l'étendue du Bois Royal

LE BOIS EN VIDEO

ccpouillybligny.fr/foret/video.html

